7ème LIVRAISON

LES BUSES

LA CORPORATION

PAR POLIGRAPHE

MONTREAL

1875

LES BUSES !

I

Enfin ! nous n'avons pas tout à fait prêché dans le désert. Les oreilles se sont ouvertes, les yeux se sont dessillés : on nous a vu, on nous a entendu ; plus de cinq cents citoyens se sont inscrits sur notre liste pour faire l'Enquête qui doit avoir lieu à la Toussaint.

Merci, messieurs, merci.

Si nous avons pris l'initiative de cette mesure qui doit jeter un si grand jour sur les horreurs, les abus, les vols, les impossibilités qui se commettent sous le manteau de la Corporation de Montréal, en inscrivant vos noms sous ce nouvel étendard de la Réforme, vous en faites, Messieurs, revenir tout l'honneur à vous.

Oui, à vous la palme du courage civique, aussi glorieuse que les lauriers du héros.

Mais cinq cents personnes, ce n'est pas assez : il en faudrait au moins cinq mille, pour que la manifestation soit assez imposante pour faire rentrer sous terre les êtres abjects qui n'ont pas craint d'élever l'agiotage jusqu'à eux, ou de descendre jusqu'à lui avec l'argent des contribuables.

Oui, il en faudrait cinq mille, car alors ce serait une cour supérieure et suprême qui appellerait à sa barre les hommes lâches, voleurs et ingrats qui ont forfait à l'honneur, à leur devoir, qui ont déshonoré une cité entière.

Ce nombre viendra sans doute, nous l'espérons du moins.

Si quelques âmes pusillanimes craignent de s'inscrire ; si derrière le quadrige de la Corporation nombre se traînent, se nourrissant de la fange qu'il fait ; si beaucoup ont peur pour leur place, leur sinécure, leurs bénéfices ; si d'autres sont prêts à tout accepter, à tout applaudir dès que les canailles sont haut placées, —amis lecteurs, laissons de côté ces peureux, cette valetaille, ces égoïstes, et lançons-nous courageusement en avant, dussions-nous périr sur la brèche.

Mais nous n'y périrons pas : nous avons pour nous la justice, le droit, la vérité ; ces trois boucliers suffisent grandement pour combattre. pour vaincre, en démasquant les fourbes, en attachant au pilori de la vindicte publique les gaspilleurs de nos deniers.

Membres de la Corporation de Montréal, le vote des citoyens vous a fait géants : nous ne sommes que des mirmidons, mais l'union fait la force, et vous tomberez comme des Encelade, qui voudraient de nouveau gravir les cieux. Oui, vous tomberez sous le fouet populaire, sous la justice du peuple, sous ses mépris, comme Titan et Enclade tombèrent sous le courroux de l'Olympe.

Vous aurez beau nous appeler téméraire, prétentieux et zoïle même, la chose n'en reste pas moins un fait avéré.

Et pourquoi ne tomberiez-vous pas sous nos coups. Qu'avez-vous fait pour votre sauvegarde, depuis dix ans surtout ?

Nous avons beau regarder partout, nous ne voyons que bêtise, trafic, spéculation, incurie, aveuglement, impureté.

Oui, vous êtes impurs, car vous soutenez le vice ; c'est son produit qui paie les frais du champagne qui coule à flots à l'heure de vos saturnales.

Et si nous regardons au hasard l'un de vos travaux, en vous faisant grâce du Drill Shed (? ? ?), que voyons nous alors ?

Bêtise, incurie, aveuglement, mesquinerie : nous avons nommé le nouvel Hôtel-de-Ville.

Il n'y a certes nul besoin d'être architecte ou de connaître tant soit peu l'architectonique pour être frappé du peu d'harmonie qu'il y a entre la largeur de cet édifice et sa hauteur. Son écrasement saute si vite aux yeux qu'on se demande tout d'abord si ce n'est pas un abattoir que l'on a voulu construire, lorsque l'on sait que c'est un toit à la française, qui va couvrir ces deux étages nains.

D'abord, nous avions cru, en voyant les colonnades, que c'était un temple dédié à la zoolatrie ; mais un ami complaisant, très-fort en architecture, nous a assuré que c'était pour un abattoir ou un marché aux bestiaux, et nous l'avons cru de bonne foi.

Aujourd'hui, quelle n'est pas notre surprise d'apprendre que là-dedans on doit loger les bureaux de la Corporation, la Cour du Recorder, les bureaux d'enregistrement, le bureau de santé ! ......(Qu'est-ce que c'est que cela le Bureau de Santé ? Est-ce ça qui fauche dix mille âmes avec la fameuse génisse municipale de quatre-vingt-dix-neuf piastres, zéro centin ? ? ?—Une réponse s. v. p.)

Ainsi donc dans cette construction qui ressemble tant à un abattoir, à un marché aux bestiaux, à un temple dédié à l'adoration des animaux, on va fourrer, loger, enfouir, parquer, enclaver les bureaux et le personnel des bureaux de la Cité de Montréal ?

Mais pour qui donc, grand Dieu ! prend-on ces gens-là et pour qui donc aussi se prennent-ils eux-mêmes ?

Est-ce que par hasard les images que Lafontaine avait pris à Esope et à Phèdre, comme ceux-ci les avait prises à Confucius, dit-on, ne serait plus fables, et tout d'un coup se dresseraient à la hauteur de la réalité ?—Quoi ! les animaux auraient un langage, une cour, des lois, un temple ? ? ?

Ah ! je n'ose pas croire, mais j'ai encore bien plus peur de douter !

Dans son idiosyncrasie, la Corporation de Montréal cache-t-elle

une bi-corporéité animale-brute et animale raisonnable ?—Mystère ! Mystère !

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire à la construction que l'on décore du titre fallacieux d'Hôtel-de-Ville.

Ce n'est pas le savant architecte que nous avons voulu atteindre de notre fronde, mais bien à la turpitude, à la mesquinerie, à la crasseuse bêtise de la Corporation.

Ils sont vingt-sept conseillers ou conseilleurs, et vous connaissez le proverbe :

« *Les conseilleurs ne sont pas les payeurs* »

S'ils avaient été le double, au lieu de deux mesquins étages, dans leur haute intelligence, ils auraient fait un seul appartement sous terre, en disant qu'en Egypte cela se fait ainsi ; ils auraient dit en outre : allez-y voir si vous ne voulez pas y croire !

Sont-ils bêtes !—Dire que quelques milliers de piastres de plus suffiraient pour faire de cette bicoque un joyau de plus pour notre ville, et ils ne le font pas !—La façade est bien, l'ensemble de détails ne choque en rien ; elle est au contraire agréable à l'œil, et l'on va étouffer, aplatir, ensevelir les beautés, ces ampleurs si parfaitement coordonnées avec la longueur de la construction, sous un deuxième étage portant, pour comble, un toit à la française !—Mais vous êtes donc fous, ignares ou bien aveugles, messieurs de la corporation !...

Pourquoi pas un étage de plus ? Il le faut cet étage ; il le faut pour ne pas faire rire les étrangers et les connaisseurs ; il le faut pour les besoins des bureaux qui doivent s'installer là ; il le faut pour ne pas gaspiller bêtement les deniers des contribuables ; il le faut au nom de la logique et de l'art, il le faut enfin pour que vous ne veniez pas encore dans quelques années nous redemander des piastres pour faire une nouvelle bâtisse.

Si vous ne le faites pas, vous êtes des crétins : la bienséance me défend de vous dire autre chose, mais je le pense, j'ai bien l'honneur et le regret de vous le dire,—à votre choix, messieurs les vingt-sept.

II.

David a tué Goliath : c'est de l'histoire ancienne, dira-t-on ; soit ; mais nous connaissons un autre David, dont Samson n'aurait pas dédaigné la mâchoire......et qui n'a rien tué du tout ; c'est de celui-là que nous voulons parler. On nous a dit qu'il était de quelque Parlement et même qu'il était échevin ou échevelé,—nous ne savons pas au juste.

Ce que nous savons pertinemment, par exemple, c'est qu'il n'est pas un imbécile, car il a su s'arranger de manière à faire augmenter la valeur de son terrain de deux ou trois cents mille piastre, grâce à ses amis les conseillers, car, nous l'avons dit, ce David est échevin ou échevelé.

Allons, Messieurs les échevins, les conseillers et tout ce que vous voudrez, vous ne travaillez pas mal quand c'est pour votre bourse : Il serait à désirer que vous en fissiez autant quand il s'agit des intérêts de la ville ; mais pas si bête, vous avez trop l'air de bien connaître cet adage assez égoïste :

« Chacun pour soi et Dieu pour tous. »

Continuez ! continuez ! on ne saurait mieux faire pour s'enrichir aux dépens des autres.

Au voleur ! au voleur ! à l'assassin !...... voilà les cris qui nuit et jour frappent souvent nos oreilles. Tout d'abord, naïf et confiant, nous nous en étonnions. Aujourd'hui, bernic !

Ah ! c'est que l'on s'instruit tous les jours, surtout à Montréal, en voici la preuve. Ecoutez, chers lecteurs, car c'est la vérité :

On a cru pendant longtemps que la police était payée, organisée, établie pour la sûreté publique, nous l'avons cru aussi longtemps. Eh bien ! il n'en est rien.

Il est positif, authentique, que certains policemen vont fendre le bois des conseillers ; que d'autres soignent leurs chevaux, que d'autres, enfin, leur font des manches de ligne !......

Riez, messieurs, mais le fait est patent......On fait jusqu'à des manches !—Si c'était encore pour battre les conseillers, mais non, c'est pour les envoyer à la pêche—en eau trouble, sans doute.

Et voilà comment on se sert de la police que nous payons ! voilà comment on emploie nos deniers ! Voilà comment on garanti notre sûreté personnelle, nos valeurs !

Honte ! cent fois honte sur eux.

Il est affreux de songer à tous les abus qui se cachent dans les ornières par lesquelles s'écoule notre argent. Les cheveux se hérissent d'horreur, le cœur a des haussements de dégoût.

Tout ce qui touche la Corporation ou ce qu'elle touche est fatalement entaché d'abus, de bassesse, d'intrigue, de vol.

Une nouvelle preuve en surgit dans l'affaire du canal de Lachine. Là, comme partout, là, comme toujours, la Corporation spécule sur le vice, sur le vol, ou le patrone.

Au mois d'août dernier, les ouvriers de ce canal avaient fait grève, car le contracteur leur retenait deux schellings par piastre s'ils partaient avant la fin du mois : on diminua cette horrible

amende, cette spoliation à un shelling. Aujourd'hui, on leur fait payer, sans doute pour se rattraper, vingt-cinq centins par mois pour un médécin qui ne vient jamais les visiter, et le contracteur retient, en outre, aux chefs de pension qui portent leur note à l'office, deux schellings par homme, et cela, pour faire attendre le paiement deux ou trois mois. De plus encore, si par cause de pluie ou autre chose, l'ouvrier ne peut faire qu'une heure ou deux heures, on ne le paie pas : il perd tout ce temps-là, et quelquefois cela se répète deux ou trois fois par semaine !

Je me suis laissé dire aussi que le dimanche était un jour consacré à Dieu, à la prière, et que le travail était interdit ; il paraît que sur les travaux du Canal Lachine, on n'est ni catholique, ni protestant, car on travaille le dimanche, jour et nuit, comme de vrais hérétiques.

Que le public juge de tous ces petits faits, insignifiants au premier abord, mais qui, réunis et bien considérés, forment une assez belle somme de scandales et de friponnerie.

Et si l'on rapproche ce triste assemblage de la défense formelle qu'a faite la Corporation de vendre de la petite bière et de la *tire* le dimanche, pour donner la vie à gagner à de pauvres malheureuses créatures, il sera clair comme le jour que, pour être ainsi en si flagrante contradiction avec eux-mêmes, Messieurs les honnêtes conseillers ont dû avoir un peu de cette assiette au beurre, dont le contracteur se régale et dont les pauvres ouvriers font les frais.

Oui, de deux choses l'une : où la Corporation trempe dans ces infâmies, ou alors elle est aveugle, stupide.

Que le lecteur le sache bien : nous n'inventons rien ; le tout est d'une rigoureuse véracité.

III

Il y a une dizaine d'années, la ville était généreuse envers les pauvres.

On allouait alors dix-sept ou dix-huit mille piastres pour acheter du bois, et le faire distribuer l'hiver aux malheureux.

Quoique de cette somme pas un sou ne sortît de la poche des conseillers d'alors, cette mesure n'en était pas moins aussi noble que généreuse.

Pourquoi donc un précédent si beau a-t-il tombé dans les oubliettes municipales ?

C'est simplement parce que le Conseil-de-Ville d'aujourd'hui n'a que le temps de se remplir les poches et ne trouve pas celui de songer au malheur.

Et, pourtant, quelle année plus désastreuse pour l'ouvrier que

celle-ci ? quel hiver plus terrible que celui qui s'avance à grands pas ?...

Nous comprendrions encore que la Corporation reculât devant la fatale nécessité d'un pareil sacrifice, si chaque conseiller devait simplement dépenser un centin, mais ce n'est pas eux qui paierons, c'est nous, le public ; pourquoi donc alors ne pas voter ces quelques mille piastres qui sont d'un besoin impérieux ?

Est-ce que l'on peut se passer de bois l'hiver, dites, ô vous qui vous abrutissez dans les orgies que nous payons en beaux et bons deniers ?

Père et mère de famille, malheureux, qui voyez arriver l'hiver avec effroi, car l'année a été mauvaise, sans travail, rassemblez-vous !

On a cassé les vitres pour la vaccination compulsoire : ne cassez, ne brisez rien ; agissez avec calme, mais agissez !

On n'a pas le droit de vous laisser mourir de froid, pas plus que l'on n'avait celui de vous inoculer le virus.

Demandez du bois à la corporation, oui, demandez-lui en ; elle a bien trouvé le moyen d'acheter un parc d'un million de piastres ; elle doit trouver celui de ne pas vous laisser périr.

Ah ! on parle haut d'hygiène et de salubrité. Après l'air et la nourriture, y a-t-il quelque chose au-dessus du combustible l'hiver, en Canada ?

La Corporation ne peut pas toujours se reposer sur la charité privée ; il faut qu'elle paie son écot à la misère commune.—Si elle osait ne pas le faire, que sur elle seule retombe toute la responsabilité des maux, des troubles qui peuvent en résulter.

Nous savons qu'elle préférerait empocher l'argent des cordes de bois que de les donner aux pauvres : mais nous savons aussi que cet hiver est une échéance fatale à laquelle il faut savoir penser.—L'humanité et le devoir vous y obligent.

Dut-on dépenser une vingtaine de mille piastres ; dut-on même s'endetter, qu'il faut du bois pour les pauvres, il en faut.

Et si la Corporation n'avait jamais fait de dette que pour de pareils motifs, nous ne serions pas forcé d'écrire contre elle, de la couvrir de nos mépris.

Mais non ; les vingt-sept ou à peu près, ne forment qu'un sordide assemblage de buses, d'égoïstes ou de fripons.

Je crois qu'ils sont plutôt buses : le nouvel Hôtel-de-Ville en donne assez la preuve.

Et sur ce, messieurs les vingt-sept, au revoir, mais je ne vous salue pas !

(*A continuer.*)

GRANDE DECOUVERTE

PEINTURE GLACÉE

A L'EPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

PATENTEE LE 16 JUIN 1875

A. A. Wilson attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus et il est heureux de vous annoncer qu'il est le seul inventeur de cette peinture, et maintenant prêt à fournir la **PEINTURE** en toute quantité nécessaire au commerce.

Sa peinture peut être employée soit aux côtés, soit aux toits des bâtisses, soit aux ouvrages neufs ou vieux, soit au zinc, ferblanc, au bois et à l'ardoise, etc., etc.

PEINTURE GLACEE—Elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, peut être appliquée avec aucune brosse par qui que ce soit, n'exige que trois heures de beau temps pour sécher et lui donne l'apparence de l'ardoise. Je puis la recommander pour les constructions en pierre brute, en [illegible]rique parcequ'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer et de decolorer les plafonds et les murs, elle n'a pas d'égale pour les toits de granges, hangards, remises, clôtures, etc., il est reconnu que cette qualité de peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte 125 o/o meilleur marché qu'ailleurs.

PEINTURE GLACÉE—Il ne prétends pas que d'autres copient les annonces et tables et fournissent des contre-façons sans valeur, mais il prétends manufacturer la véritable peinture à l'épreuve de feu et de l'eau et garantis que toutes les marchandises donnent parfaite satisfaction. Il prétends que les facilités qu'il a pour les manufacturer le met en état de la vendre jusqu'à 125 o/o meilleur marché que toute peinture aujourd'hui vendue en Canada.

PEINTURE GLACEE.—L'Achat de cette peinture à l'épreuve du feu déjà préparée vous épargnera 25 pour cent par jour sur le travail, elle est mise en barils ou en seaux et vous trouverez que cette peinture sera toujours claire au fond des barils comme sur la surface.

Il peut certifier que 15 gallons de cette peinture couvrira une plus grande étendue qu'un quart de goudron.—Un gallon couvre 150 pieds.

Il manufacture 4 couleurs :

Brun clair, brun foncé, brun et rouge vénitien,

Sceau de 5 Gallons	**$4.00**	**Sceau de 20 Gallons**	**$14.00**
10 do	**7.50**	**40 do**	**25.00**

Ciment 5 Centins la livre.

☞ **Barils ou seaux rapportés argent remis.**

Il tient aussi un large assortiment d'autres peintures et huiles vendues dix pour cent meilleur marché que tout autre et aussi huile bouillie, et crue, et vernis de toute sorte.

Toute préparation qui ne portera pas la signature suivante sera réputée contrefaite.

A

A **WILSON**

MONTREAL

Nos. 283 et 285, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

N. B.—Agence générale pour la vente de poêles doubles et de cuisines, vendus à dix pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

A. A. WILSON.

N. B.—Toute personne qui pourra découvrir aucun manufacturier de cette peinture autre que lui-même recevra de M. A. A. Wilson la somme de $100.

E. H. McLEISH.

Agent Général pour la Puissance du Canada.

Tout ordre reçu par la poste ponctuellement exécuté sous le plus court délai.